

Acte de nomination d'un maître d'École. Copie.

Numéro d'inventaire : 1979.07571 (1-2)

Auteur(s) : Benjamin Bertolin

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1930 (vers)

Description : Deux feuilles simples jaunies dactylographiées, angles perforés de trous de punaise, ms encre bleue.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Indice 1 : mention sur en-tête : "Registre des choses purement consistoriales depuis le 1er 7bre 1794. Acte du 16e Août 1805". Indice 2 : Contient ms "Copie Certifiée Conforme à l'original existant à Neuheugstett (Württemberg)".

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : Élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Allemagne

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 2 pages

Lieux : Allemagne

Registre des choses purement consistoriales depuis le 1er 7bre 1794

* * * * *

Acte du 16e Août 1805

Nous Pasteur, syndic et Anciens de N.l'Eglise vaudoise de Neuengstett, assemblés dans la maison pastorale pour nommer un maître d'Ecole, ayant pris pour tel Benjamin Bertolin natif de la Pérouse Bourgeois et maître d'Ecole à Schönberg dans le baillage de Maulbronn, qui a accepté la charge de Maître d'école aux conditions suivantes:

Il s'engage

- 1) A tenir l'Ecole
 - a) depuis la St Martin jusqu'à la St George le dimanche et les jours de fête après le catéchisme 1 heure
 - b) le lundi et les autres jours excepté le samedi: 5h
 Depuis la St George jusqu'à la St Martin le dimanche et les jours de fête après le catéchisme 2 heures
 le lundi et les autres jours hormi le samedi et six semaines de vacances-1 heure
 - 2) A être lecteur et chantre dans l'Eglise-
 - a) régulièrement, le dimanche, le mercredi, le vendredi et aux fêtes
 (N.B. Une fête dispense du service du mercredi ou du vendredi, selon le jour où elle tombe
 De plus il y a ici les mêmes vacances qu'à l'école
 b) aux mariages et aux funérailles lorsqu'il y a sermon
 - 3) A instruire les écoliers à lire et à écrire en français et en allemand, à chiffrer, à chanter les psaumes et à leur expliquer des endroits de l'Ecriture Ste et du catéchisme qui sont à leur portée.
 - IV) A sonner, remonter l'horloge etc... surtout à mener une vie digne de cette vocation propre à servir d'exemple aux écoliers et à édifier en chacun
- Ce faisant, nous lui promettons le salaire annuel, tel qu'il est marqué ci-dessous

- 10 Vingt florins, C'est la pension d'Angleterre qui monte à 22 fl. mais réduite à 20 fl. par une ancienne convention, en vertu de laquelle il les reçoit annuellement du bourgmestre
- 20 Du Souverain Le Gratia, d'un sac d'épeautre et d'un boisseau de seigle
- 30 12 X de chaque bourgeois pour sonner la cloche d'une martin à l'autre
- 40 12 X de chaque écolier pour chauffer l'école d'une St George à l'autre
- 50 L'usufruit d'un demi-quart et 13 verges de verger
- 68 Un écu de France de notre Schulkasse
- 70 Pour chaque remerciement sur le cimetière 24 X ou sa part au repas funèbre
- 80 A chaque nêce la table ou-48 X
- 90 franc et bon logis
- 160 Pour le bois de l'école, il recevra 20 florins

...../

Enfin, comme il est encore un peu faible et surtout dans l'arithmétique il promet de l'apprendre au plus vite pour en instruire les écoliers

Neu Hengstett
le 16 Août 1805

Jn Pre Geymonat Pasteur
Jean Ayasse
Talmongros
Jaque Baral fils
Michel Baral

J Benjamin
Bertolin

*Copie Certifiée Conforme
à l'original existant
à Neu Hengstett
(Wurtemberg)*

Henevill
Henevill Hte Sa

P.S. — L'orthographe exacte a été respectée
— le signe X signifie Kreuzer